



Autorisée par l'arrêté préfectoral du 11 mars 1931 et du 4 avril 2008

Siège social à la Mairie de La Celle Saint-Cloud (78)

## **Assemblée générale de l'Association des Propriétaires du 24 mars 2018**

Rapport moral du Président Monsieur Jean-Pierre Lieubray

### **1- Valeurs et missions de l'ASA.**

En préambule je voudrais revenir sur les valeurs et missions de L'Association Syndicale des Propriétaires de la Châtaigneraie. Je vous rappelle que l'autorisation préfectorale du 11 mars 1931, confirmée par le Préfet le 4 avril 2008, a institué « l'espace urbain de la Châtaigneraie », dans des limites précises, et qu'il a mandaté notre association pour faire respecter notre cahier des charges.

Ce cahier des charges, que je vous invite à relire, est accessible sur notre site [www.chataigneraie.info](http://www.chataigneraie.info) dans la rubrique : Accueil, Documents utiles à télécharger.

En achetant un bien dans ce périmètre de la Châtaigneraie, on devient de fait membre de l'ASA et ce cahier des charges s'impose à nous.

Ce cahier des charges établit des règles en ce qui concerne les constructions, les clôtures (j'avais insisté sur cet élément l'année dernière), les activités commerciales ou industrielles autorisées ou non, et bien sûr il insiste sur le boisement qui est un élément fondamental de notre environnement.

C'est le respect de ces règles depuis des dizaines d'années qui a permis à notre quartier de conserver ce caractère agréable boisée, avec ces arbres de hautes tiges, assez différent des lotissements plus récents.

Le nouveau PLU, Plan local d'Urbanisme, autorisera immanquablement une densification de l'habitat dans notre quartier, créant une nouvelle pression sur nos espaces boisés.

Au sein du périmètre de l'ASA, Il incombe à chacun d'entre nous de considérer le boisement comme un patrimoine commun, dont nous sommes les gérants et qu'il faut transmettre aux générations futures.

### **2- Actions menées en 2017**

Je voudrais revenir sur les actions réalisées en 2017, et j'en profite pour remercier chaleureusement vos syndics.

Tous bénévoles, ils ont consacré beaucoup de leur temps personnel, et se sont investis dans de nombreuses missions auprès de la Mairie, de la Police Nationale, du Rectorat, d'Enedis Edf, de l'ONF, d'Orange... Je tiens vraiment à les remercier, et à les féliciter pour l'ambiance agréable qui règne au sein des conseils. Merci aussi à Violaine de Kerautem, notre secrétaire, qui ne ménage pas son énergie pour nous épauler dans notre mission.

En ce qui concerne la Commission Sécurité, l'opération Voisins Vigilants continue de porter ses fruits, des malfaiteurs ont pu être arrêtés jusque dans les trains de la SNCF. De nombreux Flashs Info ont pu vous alerter au cours de l'année. Début mars encore grâce à leur grande réactivité, et à l'action concertée avec la commission Environnement/Nuisances, nous avons pu désamorcer l'action de malfaiteurs, alors que des dizaines de portails de pavillons avaient été marqués en vue de cambriolage.

En ce qui concerne la Commission Circulation, le but est toujours de contenir et limiter la circulation de transit dans notre quartier pavillonnaire aux rues étroites. Il y a eu de régulières réunions avec la Mairie afin d'améliorer la visibilité de la « Zone 30 ». Tout notre quartier est limité à 30km/h, mais certains semblent l'ignorer encore. Un travail sur le stationnement est en cours, mais je laisse la Commission Circulation développer sur ce sujet.

En ce qui concerne la Commission Environnement-Nuisances, nous avons mis en place une enquête, à propos des nuisances liées à l'eau de ruissellement, des remontées dans les sous-sols et des infiltrations. Cette enquête sera un élément de travail pour la Mairie qui engage une réflexion sur l'assainissement et les évacuations.

### **3- Pour 2018...**

Enfin, en ce qui concerne l'année à venir, nous allons nous consacrer à l'étude de l'amélioration du stationnement, nous allons faire des propositions en ce qui concerne la circulation des vélos et l'amélioration de la sécurité en sortie de quartier rue de Verdun.